

## Assurer la stabilité des prix et lutter contre l'inflation

L'objectif principal de la politique monétaire de l'Eurosystème est d'assurer la stabilité des prix en vertu de l'article 127 du [traité de l'Union européenne](#) (ou traité de Maastricht) amendé. En tant que membre du Système européen de banques centrales (SEBC), la Banque de France participe à l'accomplissement du mandat de la Banque centrale européenne (BCE) et à la mise en œuvre de la politique monétaire commune.

La définition quantitative de la stabilité des prix a évolué au cours du temps et repose, depuis juillet 2021, sur une cible d'inflation de 2 % à moyen terme. Cet objectif d'inflation est symétrique, ce qui signifie que les écarts négatifs et positifs sont également indésirables. Ce taux de 2 % aide à garantir la valeur de la monnaie – c'est-à-dire le pouvoir d'achat – et à soutenir la croissance économique.

En savoir plus

- [Inflation ou déflation, c'est quoi ? \(vidéo\)](#)

# 2 %

La BCE a annoncé en juillet 2021 qu'une cible d'inflation de 2 % à moyen terme lui permettait de mieux atteindre son objectif de stabilité des prix et de favoriser l'ancrage des anticipations d'inflation

## Mettre en œuvre la stratégie monétaire

Pour atteindre son objectif principal de maintien de la stabilité des prix, l'Eurosystème dispose d'une série d'instruments de politique monétaire, certains relevant de la politique monétaire dite « conventionnelle », d'autres relevant de mesures « non conventionnelles ».

### Les outils de la politique monétaire conventionnelle

Le principal outil de politique monétaire est le pilotage des taux directeurs de l'Eurosystème auprès des banques qui influencent, à leur tour, les taux des crédits que les banques accordent aux acteurs économiques (entreprises, ménages, etc.). Ce pilotage par les taux d'intérêts à court terme, soit le prix de la monnaie, est au cœur de la politique monétaire conventionnelle.

Pour piloter ses taux, l'Eurosystème dispose de plusieurs instruments :

Monnaies et devises picto

## Les opérations de refinancement

Les opérations de refinancement, ou d'open market, permettent de fournir des liquidités aux banques de manière régulière et de piloter les taux d'intérêt à court terme.

[Consulter](#)

Eurosystème FAQ

## Les réserves obligatoires

Les réserves obligatoires sont des réserves financières que les banques doivent déposer à la banque centrale et qui les incitent à participer aux opérations de refinancement de l'Eurosystème ou à se fournir sur le marché interbancaire.

[Consulter](#)

Banque et assurance

## Les facilités permanentes

Les banques conformes aux exigences de solidité financière de l'Eurosystème peuvent obtenir des prêts ou déposer des liquidités à 24h auprès de leur banque centrale nationale.

[Consulter](#)

## Les mesures non conventionnelles de la politique monétaire

En complément des instruments classiques de politique monétaire, l'Eurosystème a par ailleurs mis en œuvre des mesures non conventionnelles de politique monétaire, visant notamment à stimuler le crédit à l'économie et à améliorer les conditions de transmission de la politique monétaire.

Ces mesures non conventionnelles ont été mises en place à partir de 2008 pour lutter contre les conséquences de la crise financière et reposent sur les programmes d'achats d'actifs ou les opérations ciblées de refinancement de long terme (*targeted longer-term refinancing operations* – TLTROs).

Ces outils sont restés en place pendant une période d'inflation basse, quand les taux directeurs nominaux ont atteint leur taux plancher, pour exercer des pressions à la baisse sur les taux avec des maturités plus longues.

Pour aller plus loin

- [Les programmes d'achats d'actifs](#)

## Qui décide de la stratégie monétaire ?

Les décisions de stratégie monétaire pour l'ensemble de l'Eurosystème sont prises par le [Conseil des gouverneurs de la BCE](#). Cette instance est composée des vingt gouverneurs des banques centrales nationales des pays membres de la zone euro et des six membres du directoire de la BCE, dont le président et le vice-président de la BCE.

## Quel rôle joue la Banque de France dans la stratégie monétaire ?

En tant que membre du Système européen de banques centrales (SEBC), la Banque de France participe à la formulation de la stratégie de politique monétaire et à la préparation des décisions. Elle évalue les conditions monétaires, effectue des projections macroéconomiques, analyse les mécanismes de transmission de la politique monétaire à l'économie réelle et aux prix. Ces travaux sont complétés par la réalisation d'enquêtes de conjoncture, de statistiques monétaires, financières et de balance des paiements.

## **En savoir plus**

**Le mandat de la BCE vu à travers le prisme de la nouvelle stratégie monétaire**

[En savoir plus](#)

**La BCE adopte une cible d'inflation claire et symétrique de 2 %**

[En savoir plus](#)

**La transmission de la politique monétaire (vidéo)**

[En savoir plus](#)



**Le mandat de la BCE vu à travers le prisme de la nouvelle stratégie monétaire**

Outils statistique



**La BCE adopte une cible d'inflation claire et symétrique de 2 %**

Outils statistique



**La transmission de la politique monétaire (vidéo)**

Outils statistique